

AVIS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe la population que le Conseil Municipal se réunira à la salle des fêtes, en séance non publique en raison de la situation sanitaire, le :

VENDREDI 14 JANVIER 2022 à 19 H 30

ORDRE DU JOUR:

- Délibération Taxe Raccordement Assainissement
- Projet Citystade
- Divers

Fait à Thury en Valois le 10 janvier 2022

Le Maire,
Jérôme MARGOTTET

Pour le Maire, L'Adjoint



[Handwritten signature]